

Questions d'instruction

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **13 (1937-1938)**

Heft 13

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-707396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Una sezione di fucilieri (rinforzata da una sezione mitraglieri con 2 M.P. e d'un cannone di fanteria) si trova all'uscita E. del ponte di Bruggen con il compito di assicurare la ritirata.

Missione data al cannone di fanteria

Impedire l'accesso del ponte ai mezzi motorizzati nemici.

★

Osservate, Cl. No. 1, l'uscita E. del ponte ove il cannone di fanteria è in posizione.

Alle 0830, il posto di osservazione, dall'altura N.O. del ponte, segnala l'approssimarsi di 2 automitragliatrici nemiche, venenti da Gossau ed avanzanti sulla strada principale direzione S. Gallo.

Cl. No. 2, ciò che si scorge dal posto di osservazione.

Alcuni istanti più tardi una delle automitragliatrici appare alla testa del ponte, si ferma ed osserva.

Distanza fra l'automitragliatrice ed il cannoncino 400 m. (Cl. No. 3.)

Compito :

Quali sono le riflessioni del caporale cannoniere e che ordini impartisce.

Prescrizioni generali:

- 1) Le soluzioni dovranno essere presentate entro 14 giorni alla redazione di «Il Soldato Svizzero», casella postale 99, Stazione, Zurigo.
- 2) La soluzione non dovrà portare il nome del concorrente. Per contro dovrà essere unito all'invio una busta col preciso recapito del solutore, grado, incorporazione, e l'indicazione della sezione S. U. alla quale appartiene.
- 3) Le soluzioni verranno esaminate, corrette dagli stessi ufficiali istruttori che diedero il compito.
- 4) Le soluzioni che fossero state corrette verranno ritornate al solutore affinché ne prenda visione.
- 5) Le soluzioni giudicate migliori, con quella dell'ufficiale istruttore, saranno pubblicate sul nostro giornale come pure i nomi di quei sott'ufficiali che pur avendo risolto il problema in modo diverso, la soluzione loro è tuttavia interessante.

Militärisches Allerlei

In Bern feierte am 5. März *Oberstdivisionär Wilhelm Schmid* seinen 80. Geburtstag. Von 1900 bis 1908 war er Oberinstruktor und von 1909 bis 1913 Waffenchef der Artillerie. Im Aktivdienst führte Oberstdivisionär Schmid die 4. Division. Der «Schweizer Soldat» bringt dem um unsere Armee verdienten Jubilaren seine herzlichsten Glückwünsche dar.

★

Während der letzten sechs Tage des dem ordentlichen Wiederholungskurs angeschlossenen Einführungskurses werden dieses Jahr auch die nicht wiederholungskurspflichtigen Jahrgänge zu einem eigentlichen *Grenzschutzkurs* einberufen. Gegenwärtig wird geprüft, ob neben dem Wiederholungskurs der gesetzlich dienstpflichtigen Jahrgänge jährliche Übungen für den Grenzschutz in der Dauer von einigen Tagen zur Durchführung gelangen sollen. Dem Vernehmen nach soll eine entsprechende Vorlage im Laufe dieses Jahres an die Bundesversammlung gehen.

★

In den letzten Wochen traten verschiedene unserer neuen Divisionen zu ihren jährlichen *Divisionsrapporten* zusammen. So versammelten sich in Solothurn die Offiziere der 4. Division mit ihrem neuen Kommandanten Oberstdivisionär Scherz; in Zürich ließen sich die Offiziere der 6. Division von ihrem neuen Divisionskommandanten Oberstdivisionär Constam orientieren über «Dinge, auf die es im Kriege ankommt», und in Lugano hörten die Offiziere der 9. Division ein Referat ihres Divisionskommandanten Tissot über die neue Truppenordnung. In Bern versammelten sich auch die Offiziere der Leichten Truppen zu einer außerordentlichen Tagung und zur Entgegennahme eines Referates des Waffenchefs der L.Trp., Oberst Jordi, über aktuelle Fragen dieser Waffe.

★

Ein aus Offizieren, Unteroffizieren und Soldaten bestehendes Initiativkomitee befaßt sich mit der Herausgabe eines Buches «*Schweizer Wehrgeist in der Kunst*», das die schönsten Soldatenbilder unseres Landes vereinigen und die Beziehungen zwischen Armee und Kunst im Laufe der Jahrhunderte aufzeigen soll. Unveröffentlichtes Bildermaterial ist dem Kunstmuseum Luzern zu melden zur allfälligen Aufnahme in das Werk.

★

Die außerordentlichen Kredite, die vom *französischen Parlament* gefordert werden sollen, belaufen sich auf mehr als 3200 Millionen Francs. Hiervon sind 1800 Millionen für das Luftfahrtministerium bestimmt. 800 Millionen gehen an das Marineministerium zur Kiellegung von Schiffsbauten für 1938 mit insgesamt 58,000 Tonnen. Ferner sollen zwei neue Panzerkreuzer von je 35,000 Tonnen gebaut werden mit einem Kostenaufwand von 300 Millionen Francs und 600 Millionen sollen für die Luftabwehr Verwendung finden.

★

Der Entwurf für das *englische Marinebudget* 1938/39 sieht mindestens 2 Linienschiffe, dazu neue Kreuzer und Zerstörer vor. Gegenwärtig befinden sich 150 Schiffe im Bau oder sollen demnächst auf Kiel gelegt werden. Für die Landarmee sind 100 Millionen Pfund Sterling vorgesehen, für die Marine 120 Millionen und für die Luftarmee 100 Millionen.

★

Das *polnische Parlament* stimmte einer Gesetzesvorlage zu, nach welcher der militärische Hilfsdienst für Männer obligatorisch ist. Auch Frauen werden besondere Hilfsdienstaufgaben zu erledigen haben, doch ist der Dienst für sie freiwillig. Entsprechende Ausbildungskurse sollen schon im Frieden durchgeführt werden.

★

Die Marinekommission des *amerikanischen Repräsentantenhauses* hat mit 23 gegen 3 Stimmen Zusatzkredite in der Höhe von 1 Milliarde 113,5 Millionen Dollars für das neue Flottenbauprogramm genehmigt. Vorgesehen ist der Bau von 46 neuen Kriegsschiffen, zwei Hilfsschiffen und 950 Flugzeugen. — Das Kriegsdepartement hat einen neuen Mobilmachungsplan fertiggestellt; 10,000 Privatbetriebe sollen die Truppen im Kriegsfall mit dem erforderlichen Kriegsmaterial, Munition, Kleidung usw. versehen. Alle Einzelheiten werden streng geheim gehalten.

★

Der *japanische Reichstag* bewilligte 4850 Millionen Yen als zusätzliche Mittel für das kriegerische Unternehmen in China, 3257 Millionen sind bestimmt für das Landheer, 1043 Millionen für die Marine, währenddem der Rest von 550 Millionen als Reserve Verwendung finden soll. Die Mittel für diese Ausgaben sollen gewonnen werden durch Obligationen und Sondersteuern.

Questions d'instruction

L'attrait des exercices.

Dominant tous les travaux, la recherche du rendement a imposé aux hommes d'assez humiliantes règles. Le travail à la chaîne, les multiples perfectionnements des machines-outils ont progressivement réduit l'activité intellectuelle de l'ouvrier.

Rien de tel ne saurait se rencontrer dans l'armée lorsqu'on étudie les moyens d'obtenir un maximum de résultats dans un minimum de temps à l'instruction. Certes, il importe qu'un certain nombre de gestes entrent dans les réflexes du soldat, et, de ce fait, il y a quelques séances de mécanisation à prévoir. Mais ce qui importe au premier chef, et d'une façon absolument générale, c'est d'assurer aux exercices un caractère d'attrait qui, mettant les classes en état de meilleure réceptivité, permettra d'espérer un meilleur rendement.

Délaissant les questions techniques ou tactiques, nous allons examiner et résumer les leçons que nous avons pu tirer de nombreuses années de travail d'instructeur. Ceci afin de bien poser les règles dont l'observation favorisera la tâche de ceux qui, aujourd'hui, s'efforcent de faire dans l'entraînement et la bonne humeur ce qui, trop souvent, s'accomplit dans la monotonie et l'ennui.

★

Trois rubriques essentielles se partagent les cases des progressions, hebdomadaires ou mensuelles: instruction technique; exercices préparatoires au combat; exercices de combat.

Nous allons examiner le cas de chacune d'entr'elles, en notant toutefois l'importance particulière qui s'attache à la réussite des séances consacrées à la troisième.

Si les heures dévolues à l'instruction technique sont en général dénuées d'attrait, la raison en est à l'ingratitude de la matière enseignée, et à la répétition obligée qu'impose, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la nécessité d'éduquer certains réflexes du soldat.

Que l'on pense à l'école du soldat, à l'instruction du tir, à celle du grenadier, ou à l'étude du fonctionnement des différentes armes, il faut reconnaître que la personnalité de l'instructeur ne saurait réussir à les rendre plaisantes. Mais, montons à l'échelon au-dessus. L'organisateur des journées de travail doit faire une heureuse répartition du temps entre ces arides leçons et celles plus vivantes que permettent d'autres parties de l'instruction. Il évitera, en outre, d'attribuer plusieurs heures à une seule des spécialités énumérées et préférera consacrer chaque jour quelques minutes à chacune. Les classes éviteront ainsi la lassitude et ne souffriront pas de la monotonie. Après vingt minutes de maniement d'armes, un soldat est saturé. Mais s'il passe à l'étude du fonctionnement de la mitrailleuse, il a la satisfaction d'apprécier la nouveauté. Puis nous le verrons s'exercer à lancer la grenade et vérifier ensuite au chevalet de pointage ses qualités de tireur débutant. Si nous coupons ce travail par des pauses nombreuses et brèves, il est à peu près certain que deux heures, peut-être trois, passeront sans que l'animation la plus précieuse ait cessé d'exister.

Faire brièvement et souvent une chose sans intérêt apparent évite que l'on en souffre trop. C'est là une loi que les militaires ne doivent pas étouffer, sous prétexte qu'une classe de recrues ne risque pas de chahuter son professeur.

La discipline est une chose, rendre son intervention inutile demeure l'essentiel.

Les exercices préparatoires au combat ont l'avantage, sur les précédents, de se dérouler le plus souvent sur le terrain de manœuvre et de réclamer de l'homme une activité physique assez variée pour éviter son engourdissement.

Toutefois, nous ne pouvons oublier le spectacle qu'offre trop souvent la lente déambulation sur une pelouse plus ou moins pelée de petites colonnes de groupe ou de demi-groupe. On a prescrit au chef de prendre telle formation et de se déplacer. Une fois son ordre donné et la prise par chacun de sa place, la promenade commence. C'est à l'instructeur qu'il revient de ne pas la laisser se prolonger trop longtemps, de l'interrompre dès qu'il a eu le loisir de corriger nettement les erreurs commises. C'est lui qui imposera une marche rapide, des mouvements faits à des allures rapides, des arrêts en certains endroits choisis où l'homme du rang pourra chercher un emplacement convenable et se perfectionner dans l'art difficile d'utiliser le terrain. Autrefois, ces exercices se nommaient « assouplissements » et le mot avait toute sa valeur. Aujourd'hui, puisqu'on a fait apparaître dans leur nouvelle appellation l'idée de combat, c'est en ne perdant pas de vue cette notion que le chef de section réussira à rendre vivantes les séances que l'on consacre à leur étude. Une direction de l'ennemi devra être indiquée et, s'il rappelle fréquemment cette imaginaire présence d'armes en face, il pourra exiger une activité soutenue de sa troupe. Par ailleurs, certains soucis maintiendront sa classe en état d'alerte.

Il conviendra d'éviter les palabres prolongés sur la place d'un pourvoyeur, ou les fonctions de tel servant au moment de la prise des dispositions de combat. Etre concis dans ses observations, précis dans ses remarques, demeure le fait d'un bon instructeur. Car, pendant que

l'on parle à un chef de demi-groupe de fusiliers, à quoi va rêver le dernier voltigeur?

De temps en temps, sur un terrain choisi assez mouvementé, un concours individuel ou collectif d'utilisation du terrain, avec sanctions par un plastron réduit formé d'un sous-officier et d'un caporal consciencieux, intéressera le soldat et créera une salutaire émulation.

Parfois, il sera bon de montrer, réalisé sur le terrain, un schéma des diverses formations, en mouvement ou à l'arrêt.

Tout cela mené à un train soutenu, en coupant par des moments de repos, d'énergiques phases d'activité sans relâchement. Ainsi verrons-nous des exercices vivants, souvent attrayants, et c'est là le but à rechercher. Il faudra que l'instructeur ait préparé avec soin son travail, qu'il sache choisir un terrain propice et en exploiter les ressources, qu'il s'efforce enfin de permettre à chacun de ses hommes de mettre dans l'accomplissement de sa tâche réglementaire une pointe de personnalité, aussi faible soit-elle. C'est dans un tel procédé que le soldat trouvera le mieux l'occasion de développer ses qualités naturelles, ce qui, en fin de compte, est la meilleure préparation au combat. A. D.

Ces quelques réflexions qui sont dûes à la plume d'un officier instructeur français s'appliquent au premier chef aux troupes d'infanterie de son pays. Néanmoins, il semble que nos méthodes d'instruction intensive, voulues il est vrai par la brièveté de nos écoles, pourraient s'inspirer un peu plus de ces principes qui tendent à instruire en intéressant l'homme et non en le saturant, sans trêve ni répit, d'exercices dont la variété n'est souvent pas assez recherchée. Ne vous souvient-il pas en effet de ces interminables journées d'instruction en caserne où dès la première heure, ou ne songe déjà qu'aux traditionnelles « dix minutes de repos » que l'on n'accorde qu'une fois seulement dans la matinée? Une instruction qui engendre un tel état d'esprit dans la troupe ne peut pas et ne doit pas donner de bons résultats. Mais d'autre part, il est certain que la méthode préconisée par l'auteur de cet article, demande de l'officier subalterne un très gros travail de préparation et une énergie peu commune. Or, à l'école de recrues, c'est le soir, seulement après le repos, que le chef de section pourra se préparer pour la journée du lendemain en conciliant sa méthode et son programme de travail avec les exigences d'un ordre du jour, qui gagnerait souvent à être plus détaillé et à laisser plus de liberté aux officiers chargés d'en assurer l'exécution. Mais combien sont-ils les jeunes officiers prêts à s'astreindre chaque soir à cette tâche, alors qu'ils ont aussi droit comme les recrues à quelques heures de liberté?

Tout ceci revient à dire que la pratique apprend que bien des idées, belles et heureuses sur le papier rencontrent de grandes difficultés dans leur réalisation. Toute la question réside dans le fait que l'officier doit avoir dans la journée et non le soir pendant son temps libre, une heure ou deux pour se préparer consciencieusement en vue du lendemain.

La traversée de l'Aar par un régiment de cavalerie

Le « Soldat Suisse » a montré par quelques illustrations, dans une de ses dernières livraisons, comment on ponte un cours d'eau et comment nos troupes de pontonniers s'acquittent d'une tâche souvent fort délicate. Mais on peut ne pas disposer du matériel ou du temps nécessaire pour un ouvrage de ce genre, et il faut passer la rivière quand même. Voici comment,